

**Séance du Conseil d'Agglomération de Fribourg du 7 juillet 2011**  
**Sitzung des Agglomerationsrats Freiburg**

Date : Jeudi 7 juillet 2011 / Datum : Donnerstag 11. Juli 2011

Lieu : Salle du Grand-Conseil, Fribourg / Ort : Grossratsaal in Freiburg

**Présidence / Präsidentschaft :**

M. Jean-Claude **Spicher**, Président-doyen

M. Jean-Daniel **Wicht**, Président, Givisiez

M. Marc-Aurélio **Andina**, Vice-président, Villars-sur-Glâne

Mme Corinne **Margalhan-Ferrat**, Secrétaire générale et directrice administrative

**Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrats :**

**Membres présents 1<sup>ère</sup> partie de séance : 49**

**Membres présents 2<sup>ème</sup> partie de séance : 50**

***Commune de Fribourg***

Mmes Madeleine **Genoud-Page**, Adeline **Jungo** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), Christa **Mutter**, Marie-Angèle **Poupon**, Eleonora **Schneuwly-Aschwanden**, Cécile **Thiémard** et MM. Christoph **Allenspach**, Cyril **Berton** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), Jean **Bourgknecht** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance), Pierre-Alain **Clément** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance), Daniel **Gander**, Jean-Pierre **Gauch**, Jérôme **Hayoz** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), Pierre-Olivier **Nobs**, Pius **Odermatt**, Thierry **Steiert** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance), Rainer **Weibel**, Pascal **Wicht**

***Commune d'Avry***

Mme Geneviève **Renevey** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance) et MM Marc-Antoine **Messer**, Michel **Moret**, Benoît **Piller** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance)

***Commune de Belfaux***

Mme Anne-Lise **Meyer** et MM Dominique **Corpataux**, Hendrick **Krauskopf**, Christian **Maître** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), Jean-Bernard **Schenevey** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance)

***Commune de Corminboeuf***

Mme Anne-Elisabeth **Nobs** et MM Albert **Lambelet** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance), Dominique **Rhême** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), Jean-Claude **Spicher**

***Commune de Düdingen***

Mme Ursula **Eggelhöfer-Brügger** et MM Markus **Bapst** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), Urs **Hauswirth**, Kuno **Philipona** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance), Werner **Wyss**, Samuel **Zbinden**

***Commune de Givisiez***

Mmes Anne-Marie **Berclaz**, Suzanne **Stritt-Schwegler** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance)

***Commune de Granges-Paccot***

MM André **Demierre** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), François **Maridor**, Alexis **Overney**, René **Schneuwly** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance)

***Commune de Marly***

MM Jean-Marc **Boéchat** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), Jean-Pierre **Helbling** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance), Eric **Romanens**, Kurt **Sager**, Bertrand **Späth**, Lionel **Walter** (6)

***Commune de Matran***

MM Sébastien **Dorthe**, Daniel **Guillet** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance), Yvan **Tona** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance), Jacques **Vultier**

***Commune de Villars-sur-Glâne***

Mme Erika **Schnyder** (uniquement 1<sup>ère</sup> partie de séance) et MM Nicolas **Bapst**, Benjamin **Gasser**, François **Grangier** (uniquement 2<sup>ème</sup> partie de séance) Bruno **Marmier**, Dimitri **Küttel**

## **Ordre du jour / Tagesordnung**

### **Première partie**

- 1) Ouverture de la séance du Conseil d'agglomération et salutations
- 2) Discours inaugural de la législature
- 3) Election des membres du Comité d'agglomération

**Suite à l'élection des membres du Comité d'agglomération, le Préfet de la Sarine, M. Carl-Alex Ridoré, procédera à leur assermentation ainsi qu'à l'assermentation des personnes issues de l'élection complémentaire, amenées à siéger au Conseil d'agglomération en remplacement des membres élus au Comité d'agglomération.**

### **Deuxième partie**

- 4) Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2011
- 5) Elections au Bureau du Conseil d'agglomération
  - Election du Président ou de la Présidente
  - Election du Vice-président ou de la Vice-présidente
  - Election des scrutateurs et scrutatrices
- 6) Election des membres de la Commission financière
- 7) Election des membres de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement
- 8) Divers

## **Assermentation des membres du Conseil d'agglomération par M. Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine.**

### **Première partie**

#### **1. Ouverture de la séance de constitution du Conseil d'agglomération et salutations**

##### **M. Jean-Claude Spicher, Président-doyen.**

Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ;  
Monsieur le Préfet de la Sarine,  
Monsieur le Lieutenant de Préfet de la Singine,  
Chères et chers collègues du Conseil d'agglomération de Fribourg,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,  
Mesdames et Messieurs les invités,

Conformément à l'art. 58 al. 1 de la loi sur les communes, c'est en tant que doyen d'âge qu'il m'appartient d'ouvrir cette séance de constitution du Conseil d'agglomération pour la législature 2011 – 2016 et cela, jusqu'à l'élection du nouveau Président de notre Conseil. En fait, l'honneur qui m'échoit aurait dû revenir à Michel Ramuz, Vice-Syndic de Givisiez, mon aîné de 14 jours qui se trouve présentement en Pologne, pour des vacances qu'il avait programmées bien avant que soit connue la date de cette assemblée de constitution.

J'ai donc le plaisir et le privilège d'ouvrir cette première séance de cette législature en vous saluant tous très cordialement. Je constate que le quorum est atteint et que nous pouvons dès lors siéger valablement. Ich stelle fest, dass das Quorum erreicht ist und dass die Sitzung rechtmässig stattfinden kann.

Conformément aux Statuts de l'agglomération, vous avez tous reçu la convocation comportant l'ordre du jour et les documents relatifs à la séance. Avez-vous des remarques à faire au sujet de l'ordre du jour ? Cela n'est pas le cas, les deux parties de l'ordre du jour sont ainsi acceptées.

Afin de faciliter la prise du procès-verbal de cette séance, je prie les oratrices et les orateurs de s'annoncer au début de leur intervention. Je vous rappelle aussi que les débats sont enregistrés. Um die Erstellung des Sitzungsprotokolls zu erleichtern, ersuchen wir die Rednerinnen und Redner vor Beginn einer Intervention ihren Namen zu nennen. Ich erinnere Sie daran, dass die Sitzung aufgenommen wird.

Pour cette séance de constitution, je salue tout particulièrement M. Pascal Corninboeuf, Conseiller d'Etat, Directeur de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine et M. Urs Stampfli, Lieutenant-préfet de la Singine.

Parmi les membres du Conseil d'agglomération, se sont excusés ce soir :

Mme Marie Garnier, commune de Villars-sur-Glâne

M. Eric Mennel, commune de Givisiez

M. Michel Ramuz, Commune de Givisiez

M. Jean-Daniel Schumacher, Fribourg

Les personnes suivantes se sont excusées :

Mme Marlène Flückiger, Directrice de Fribourg Tourisme et Région

Mme Marie-Claire Mettraux, responsable du Service culturel de la Ville de Fribourg

Lors de la séance préparatoire du 21 juin 2011, il a été convenu que les personnes suivantes officieraient comme membres du Bureau provisoire et ce, jusqu'à l'élection des membres du Bureau: Anlässlich der Vorbereitungssitzung vom 21. Juni 2011 wurde festgelegt, dass die nachfolgenden Personen bis zur Wahl der Mitglieder des Büros als provisorische Mitglieder des Büros eingesetzt werden:

Mme Anne-Marie Berclaz, Conseillère communale de Givisiez,

Mme Anne-Lise Meyer, Conseillère communale de Belfaux,

Mme Ursula Eggelhöfer-Brügger, représentante de la commune de Düdingen,

M. Jacques Vultier, Conseiller communal de Matran.

Mme Anne-Marie Berclaz, Mme Ursula Eggelhöfer et M. Jacques Vultier sont également candidats à l'élection au Bureau du Conseil d'agglomération et officieront après leur élection comme scrutateurs pour le reste de la séance.

Frau Anne-Marie Berclaz, Frau Ursula Eggelhöfer und Hr. Jacques Vultier haben sich ebenfalls für die Wahl ins Büro des Agglomerationsrats beworben und werden nach ihrer Wahl für den Rest der Sitzung als Stimmzähler walten.

## **2. Discours inaugural de la législature**

### **M. Jean-Claude Spicher, Président-doyen.**

Liebe Kolleginnen und Kollegen des Agglomerationsrats

Ich möchte zuerst, liebe deutschsprachige Kolleginnen und Kollegen, ein paar Worte in deutscher Sprache an Sie richten, da es sich nämlich um die Sprache meiner väterlichen Vorfahren handelt. Leider waren die Vererbungsregeln hier nicht sehr wirkungsvoll und ich bitte Sie, mir deshalb meinen etwas unüblichen Akzent zu verzeihen!

Zu allererst möchte ich allen Agglomerationsrätinnen und Agglomerationsräten meine herzlichen Glückwünsche für ihre Wahl in den Agglomerationsrat Freiburg aussprechen und Ihnen gleichzeitig auch viel Spass bei der Ausübung Ihres Amtes wünschen. Während der nächsten fünf Jahre werden wir die Möglichkeit haben, uns noch besser kennenzulernen und gemeinsam für das allgemeine Interesse unserer Region zusammenzuarbeiten.

Gestatten Sie mir nun, meine Ansprache in meiner Muttersprache fortzusetzen; dies wird sowohl für Sie als auch für mich ein bisschen einfacher sein!

Avec la nouvelle législature, l'Agglomération de Fribourg est entrée dans une phase cruciale de sa pourtant jeune existence. Il est souvent reproché à l'Agglomération de chercher ses marques et on dit d'elle qu'elle a de la peine à trouver sa vitesse de croisière.

Sachez pourtant que, par exemple, on ne résout pas aussi facilement les problèmes laissés non résolus par la Cutaf, malgré tous les efforts entrepris par celle-ci durant de nombreuses années, dans une nouvelle organisation en phase de mise en place et d'apprentissage.

Il a fallu une détermination tenace du Comité d'agglomération et beaucoup de sueur pour arracher de petites parcelles de nos droits de commanditaire à une entreprise de transport public qui avait pris la mauvaise habitude de reporter un maximum de charges sur nos communes.

Les décisions que nous aurons à prendre durant l'été et le courant de l'automne, notamment avec le PDA de 2e génération, auront des conséquences sur le développement des communes de l'Agglo. Il faut savoir qu'elles n'ont déjà plus aujourd'hui la même liberté que par le passé.

Dans le futur, elles seront de plus en plus contraintes de s'en référer d'abord au PDA en matière d'extension et de développement de leur territoire, en appliquant des principes tels que l'économie du sol et la densification, objectifs voulus par la Confédération et le Canton.

Nous aurons ainsi des choix difficiles à faire. Ces choix impliqueront aussi et surtout le soutien inconditionnel du Conseil d'Etat dans sa volonté, maintes fois évoquée, de favoriser un centre cantonal fort. Il s'agira aussi pour notre gouvernement cantonal de veiller à éviter un développement sauvage des communes situées hors périmètre de l'Agglo, qui pourrait se faire au détriment de cette dernière.

Sans être révolutionnaire, la politique des transports publics devrait suivre une courbe dynamique favorisant la mobilité douce de manière à rendre notre belle ville de Fribourg plus respirable et plus conviviale encore, sans la transformer pour autant en ville terne et inerte. Sans aller dans le détail car vous aurez compris qu'il ne m'appartient pas, dans le rôle qui est le mien en ce moment, de faire la politique de l'Agglo. En parlant de transports publics, il me tient à cœur de vous rappeler un événement qui les a révolutionnés au début du 19e siècle et qui, plus encore, a révolutionné l'éthique industrielle de cette époque en pleine mutation. Aujourd'hui hélas, on ne parle plus dans le même sens, il s'en faut même de beaucoup.

En 1830 Marc Seguin et son frère Camille ont fait une découverte qui allait avoir une influence considérable sur le développement des chemins de fer. En inventant la chaudière tubulaire sur les locomotives à vapeur de l'Anglais Stephenson, ils ont transformé une machine poussive qui arrivait péniblement à 9 km/h en véritable fusée pour l'époque, puisque la machine des frères Seguin atteignit, après quelques essais, les 100 km/h.

Conscient de l'importance qu'aurait son invention, Marc Seguin laissa le brevet tomber dans le domaine public, estimant qu'il n'avait pas le droit de tirer un profit personnel de l'intelligence dont le ciel l'avait favorisé.

Vous comprendrez certainement que de nombreux inventeurs et surtout de nombreux décideurs d'aujourd'hui, par ailleurs peu disposés au partage, feraient bien de s'inspirer du noble comportement de Marc Seguin.

Chères et chers collègues, vous n'ignorez pas que, dans le récent « Projet de territoire Suisse », Fribourg et sa région n'existent tout simplement pas ! Pour cette bonne raison, notre agglomération est condamnée à la réussite. Elle est condamnée au succès pour donner au canton tout entier, sa place charnière entre les différentes cultures tout en préservant ses valeurs.

C'est ainsi que tout milite en faveur d'une agglomération forte et l'histoire nous enseigne que l'on ne peut pas aller au combat en ordre dispersé.

L'agglomération de Fribourg est considérée par beaucoup comme un premier pas, qui devrait mener à terme à une fusion dans le centre cantonal. Au regard du seul PDA de 2e génération, vous aurez compris qu'une petite fusion serait peut-être un premier pas dans la bonne direction. Mais, une fusion stratégique donnerait à notre région une dimension qui la renforcerait considérablement sur le plan national, en renforçant ses capacités de servir sa population, de renforcer sa dynamique et sa cohésion sociale, mais aussi et surtout en maintenant une qualité de vie reconnue.

Oh ! Je sais combien mon propos va éveiller d'interrogations pour ne pas dire d'étonnement. Mais, il est de notre devoir de nous poser ces questions. Victor Hugo n'a-t-il pas dit que « Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain ».

Chères et chers collègues, les problèmes que nous avons à résoudre sont difficiles et les solutions ne sont pas aussi faciles à trouver que nous le prétendons parfois nous-mêmes. Mais, cette difficulté doit rendre notre tâche d'autant plus intéressante pour résoudre ensemble les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

En conclusion, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne législature. Qu'elle soit accompagnée de succès et de réalisations qui contribueront, avec le travail de nos prédécesseurs, à valoriser notre pays de Fribourg, à en faire un endroit où il fait toujours aussi bon vivre et je vous remercie pour votre bienveillante attention.

### **3. Election des membres du Comité d'agglomération**

**Le Président-doyen.** Je donne maintenant la parole à Mme la Secrétaire générale qui va donner quelques explications au sujet des élections qui vont suivre. Tout d'abord, nous allons passer à l'élection de Comité d'agglomération. Les personnes suivantes sont candidats à l'élection au Comité d'agglomération :

Commune d'Avry :	M. Benoît Piller, Syndic
Commune de Belfaux :	M. Bernard Schenevey, Syndic
Commune de Corminboeuf :	M. Albert Lambelet, Syndic
Gemeinde Dürdingen :	Hr. Kuno Philipona, Amman
Commune de Fribourg :	M. Jean Bourgknecht, Vice-syndic M. Pierre-Alain Clément, Syndic M. Thierry Steiert, Conseiller communal
Commune de Givisiez :	M. Michel Ramuz, Vice-syndic
Commune de Granges-Paccots :	M. René Schneuwly, Syndic
Commune de Marly :	M. Jean-Pierre Helbling, Syndic
Commune de Matran :	M. Yvan Tona, Syndic
Commune de Villars-sur-Glâne :	Mme Erika Schnyder, Syndique

**Mme Corinne Margalhan Ferrat.** Pour faciliter le travail des scrutateurs, je vous rappelle que seules les 53 personnes élues au Conseil d'agglomération peuvent prendre part à cette première élection. Cela signifie que les douze personnes que je vais nommer ci-après ne peuvent participer à l'élection des membres du Comité. An dieser Wahl dürfen nur die Mitglieder des Agglomerationsrats teilnehmen, die anlässlich der ersten Wahl in den Agglomerationsrat gewählt worden sind. Folgende Personen dürfen jetzt nicht wählen:/Les personnes suivantes ne peuvent donc pas participer à l'élection:

M. Markus Bapst, M. Berton Cyril, M. Jean-Marc Boéchat, M. André Demierre, M. François Grangier, M. Daniel Guillet, M. Jérôme Hayoz, Mme Adeline Jungo, M. Christian Maître, Mme Geneviève Renevey, M. Dominique Rhème, Mme Suzanne Stritt-Schwegler. Je prie ces personnes de poser à plat le carton portant leur nom et prénom. Cela facilitera la distribution et la récolte des bulletins par les scrutateurs. .

**Le Président-doyen.** Je tiens à préciser qu'à la suite de l'élection du Comité d'agglomération, le Préfet de la Sarine, M. Carl-Alex Ridoré, procédera à l'assermentation des membres du Comité et des Conseillers d'agglomération issus de l'élection complémentaire qui sont appelés à remplacer au Conseil d'agglomération les membres élus au Comité.

### **Résultat de l'élection au Comité**

**Le Président-doyen.** Je vous communique maintenant le résultat des élections au Comité. Ont été délivrés 49 bulletins délivrés, la majorité absolue est à 25 voix. Ont été élus au Comité d'agglomération :

M. Benoît Piller, Syndic, commune d'Avry-sur-Matran	avec 49 voix
M. Bernard Schenevey, Syndic, commune de Belfaux	avec 49 voix
M. Albert Lambelet, Syndic, commune de Corminboeuf	avec 47 voix
Hr. Kuno Philipona, Ammann, Gemeinde Düringen	mit 49 Stimmen
M. Jean Bourgknecht, Vice-syndic, commune de Fribourg	avec 49 voix
M. Pierre-Alain Clément, Syndic, commune de Fribourg	avec 46 voix
M. Thierry Steiert, Conseiller communal, commune de Fribourg	avec 47 voix
M. Michel Ramuz, Vice-syndic, commune de Givisiez	avec 46 voix
M. René Schneuwly, Syndic, commune de Granges-Paccot	avec 44 voix
M. Jean-Pierre Helbling, Syndic, commune de Marly	avec 49 voix
M. Yvan Tona, Syndic, commune de Matran	avec 49 voix
Mme Erika Schnyder, Syndique, commune de Villars-sur-Glâne	avec 46 voix

Je félicite les nouveaux membres du Comité d'agglomération et leur souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de leur fonction (applaudissements).

**Assermentation des membres du Comité d'agglomération ainsi que des membres du Conseil d'agglomération élus lors des élections complémentaires par M. Carl-Alex Ridoré.**

**Deuxième partie**

**4. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2011**

**Le Président-doyen.** Je passe le procès-verbal en revue page par page. Si vous avez une remarque à faire ou un complément à apporter, je vous prie d'intervenir.

**M. Marc-Aurelio Andina.** Je signale une correction à apporter à la page 23. M. Hauswirth se prénomme Urs et non pas Hendrick.

**Mme Margalhan-Ferrat.** Je précise que la correction indiquée par M. Andina a déjà été portée dans le procès-verbal du Conseil qui est mis en ligne sur le site internet de l'Agglomération.

**Le Président-doyen.** Il n'y a pas d'autres remarques, le procès-verbal de la séance du 3 mars 2011 est donc approuvé. Je remercie Mme la Secrétaire générale et son équipe pour l'excellente rédaction de ce procès-verbal.

**5. Election du Bureau du Conseil d'agglomération.**

**Election du président ou de la présidente du Conseil d'agglomération**

**Le Président-doyen.** Nous allons maintenant procéder à l'élection du Bureau du Conseil d'agglomération. Selon l'article 43 des Statuts de l'agglomération, le Bureau du Conseil se compose de douze personnes. Il est procédé successivement à l'élection du président ou de la présidente, puis du vice-président ou de la vice-présidente. Le président ou la présidente et le vice-président ou la vice-présidente ne peuvent appartenir à la même commune. M. Jean-Daniel Wicht, Syndic de la commune de Givisiez, s'est porté candidat à l'élection à la présidence du Conseil d'agglomération. Y-a-t-il d'autres candidats à la présidence ?

**Mme Anne-Marie Berclaz.** C'est à moi qu'échoit l'honneur de présenter M. Jean-Daniel Wicht, pour autant qu'il soit encore nécessaire de le présenter. M. Wicht âgé de 52 ans est marié et père de deux jeunes adultes. Professionnellement, il dirige la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs depuis plus d'une décennie. Il siège au conseil communal de Givisiez depuis 1996. Lors de la dernière législature il occupait la fonction de vice-syndic et depuis ce printemps, il assume la syndiculture.

Mais son rôle dans la res publica ne s'arrête pas là. Sous les couleurs du PRL, M. Wicht a été élu député au Grand Conseil. Je vous rappelle aussi qu'il siège depuis 2008 au Conseil d'agglomération et a été élu vice-président en octobre 2010. Je souligne que dans ces nombreuses fonctions, M. Wicht a largement démontré qu'il a toutes les qualités pour remplir à pleine satisfaction la fonction de président du Conseil d'agglomération. Je vous recommande donc de vivement soutenir sa candidature.

**Le Président-doyen.** Y a-t-il d'autres candidatures à cette élection ? Cela n'est pas le cas. Nous pouvons donc passer à l'élection du président et je prie les scrutateurs de délivrer les bulletins.

#### Résultat de l'élection à la présidence du Conseil d'agglomération

**Le Président-doyen.** Ont été délivrés 50 bulletins, la majorité est à 26 voix.

Est élu par 47 voix, M. Jean-Daniel Wicht.

Deux bulletins étaient blancs et une voix éparse a été attribuée à M. Marc Aurelio-Andina.

Je félicite sincèrement le nouveau président et je l'invite à venir me remplacer au perchoir. (applaudissements).

**Le Président.** Chers collègues,

Madame et Messieurs les membres du Comité d'agglomération,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous remercier infiniment pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à la présidence du Conseil d'agglomération. Notre Doyen de séance, M. Jean-Claude Spicher qui conduit la plus grande partie de cette séance, a prononcé le discours inaugural de la présente législature, je ne vais donc pas ce soir revenir ou compléter ce qui a été dit. Mais c'est avec plaisir que je vous adresserai un message lors de la prochaine séance du Conseil d'agglomération, en français und auch auf Deutsch. Je me réjouis de conduire la suite de ces débats. Ich danke Ihnen für Ihre Aufmerksamkeit.

Nous poursuivons notre séance avec le point 5 de l'ordre du jour et arrivons à l'élection à la vice-présidence du Bureau du Conseil d'agglomération. Auparavant, je propose de libérer le Comité de façon à ce qu'il puisse se constituer.

#### Election du Vice-président ou de la Vice-présidente

**Le Président.** Pour la vice-présidence du Conseil d'agglomération, nous avons également reçu une candidature. Il s'agit de celle de M. Marc-Aurelio Andina, Conseiller général de la commune de Villars-sur-Glâne. Je donne la parole à M. Benjamin Gasser pour présenter M. Andina.

**M. Benjamin Gasser.** C'est avec plaisir que je vous présente M. Marc-Aurelio Andina, candidat à la vice-présidence du Conseil d'agglomération. M. Andina est né le 9 décembre 1959 à Locarno/TI, d'où il est également originaire. Il s'est établi en janvier 1991 à Villars-sur-Glâne. Après avoir obtenu sa licence d'instituteur à Locarno, M. Andina obtint une licence en sciences politiques à l'Université de Genève. Actuellement, il travaille comme traducteur pour le compte de la Direction générale du DDPS, à Berne. Outre ses activités associatives et sportives, M. Andina est membre du Parti socialiste de Villars-sur-Glâne dont il assume la vice-présidence. Ses activités politiques au niveau communal l'ont également amené à la vice-présidence du Conseil général de Villars-sur-Glâne et à siéger au sein de nombreuses commissions. Au cours des trois dernières années, M. Andina appartenait au Conseil d'agglomération et représentait la commune de Villars-sur-Glâne au sein de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement (CAME). Ainsi, M. Andina possède l'expérience et les compétences nécessaires pour accéder à la fonction de vice-président de l'Agglomération. Je vous prie de soutenir sa candidature et vous remercie de votre attention.

**Le Président.** Y-a-t-il d'autres candidatures ? Cela n'est pas le cas, nous passons à l'élection et je prie les scrutateurs de délivrer les bulletins de vote.

#### Résultat de l'élection à la vice-présidence du Conseil d'agglomération

**Le Président.** Ont été distribués 50 bulletins, la majorité est donc à 26 voix. Est élu à la vice-présidence du conseil par 44 voix M. Marc-Aurelio Andina. 5 bulletins étaient blancs, 1 voix éparse. (applaudissements).

**Le Président.** Je félicite M. Andina pour son élection. A l'ordre du jour de ce soir, il nous reste maintenant à élire les membres du Bureau du Conseil d'agglomération, ceux de la Commission financière ainsi que ceux de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement.

Pour gagner du temps, plusieurs membres du Conseil m'ont demandé de faire distribuer en parallèle les différents documents de vote. Est-ce quelqu'un s'oppose à cette façon de faire ? Cela n'est pas le cas.

**Corinne Margalhan-Ferrat.** Um Zeit zu gewinnen, haben verschiedene Ratsmitglieder vorgeschlagen, die drei noch verbleibenden Wahlen parallel miteinander durchzuführen, d. h. dass die Stimmzähler die Unterlagen für die drei Wahlen gleichzeitig verteilen. Widersetzt sich jemand diesem Vorschlag? Möchte jemand zu diesem Vorschlag das Wort ergreifen?

**M. Christoph Allenspach.** Je pense qu'il faut d'abord élire les membres du Bureau et ensuite les membres des deux commissions.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres propositions ? Ce n'est pas le cas. Je résume donc les propositions qui m'ont été faites : élire d'abord les membres du Bureau et ensuite les membres des deux commissions. Vous venez d'accepter par main levée à une très large majorité cette façon de faire. Nous élirons les deux commissions en parallèle et je donnerai les instructions aux scrutateurs pour le déroulement de ces élections.

#### Elections des scrutateurs et des scrutatrices

Dix candidatures ont été présentées à cette élection, c'est-à-dire à la fonction de scrutateur ou scrutatrice. Je vous donne lecture de l'article 43 des Statuts de l'agglomération :

Art. 43 Election du Bureau

<sup>1</sup> Le Conseil d'agglomération procède successivement à l'élection des membres de son Bureau soit :

a) un président ou une présidente et un vice-président ou une vice-présidente ; ils ne peuvent appartenir à la même commune ;

b) dix scrutateurs ou scrutatrices pour la durée de la période administrative.

<sup>2</sup> Aucune commune ne peut disposer de plus d'un scrutateur ou scrutatrice au sein du Bureau.

Art. 43 Wahl des Büros

<sup>1</sup> Der Agglomerationsrat führt nacheinander die Wahl der Mitglieder seines Büros durch, nämlich:

a) eine Präsidentin oder einen Präsidenten und eine Vizepräsidentin oder einen Vizepräsidenten; sie können nicht derselben Gemeinde angehören;

b) zehn Stimmzählerinnen oder Stimmzähler für die Dauer der Amtsperiode.

<sup>2</sup> Keine Gemeinde kann über mehr als eine Stimmzählerin oder einen Stimmzähler im Büro verfügen.

Nous sommes en possession d'une liste de 9 candidats pour les 10 sièges à pourvoir. Je vous communique leur nom :

Commune d'Avry

M. Messer Marc-Antoine

Commune de Belfaux

M. Krauskopf Hendrick

Commune de Corminboeuf

M. Spicher Jean-Claude

Gemeinde Düringen

Frau Eggelhöfer-Brügger Ursula



Commune de Givisiez	Mme Berclaz Anne-Marie
Commune de Granges-Paccot	M. Demierre André
Commune de Marly	M. Romanens Eric
Commune de Matran	M. Vultier Jacques
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Gasser Benjamin

Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ?

**M. Pascal Wicht.** Je souhaite vous présenter la candidature de Mme Cécile Thiémard qui habite la Ville de Fribourg. Mme Thiémard est mariée et mère de deux enfants adultes. Elle est économiste et siège au Conseil général de la Ville de Fribourg. Elle a déjà siégé au sein du Bureau du Conseil d'agglomération pendant la dernière législature et connaît parfaitement les rouages du Conseil d'agglomération. Je vous recommande donc de soutenir sa candidature.

**Le Président.** Y a-t-il encore d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas, je demande donc aux scrutateurs de délivrer les bulletins de vote.

Chers collègues, je vous signale que vous avez reçu dans votre enveloppe en début de séance une liste avec les différents noms connus à l'ouverture de la séance pour le Bureau d'agglomération. Vous trouvez donc la liste des scrutateurs sur laquelle vous pouvez vous baser pour compléter la liste qui vient de vous être délivrée par les scrutateurs.

**Corinne Margalhan-Ferrat.** Um Ihnen die Arbeit bei der Wahl zu erleichtern, finden Sie im Umschlag, den Sie bei Beginn der Sitzung erhalten haben, die Liste der Agglomerationsräte und eine Liste sämtlicher Wahlvorschläge für die verschiedenen Wahlen der heutigen Sitzung.

#### Résultat de l'élection des scrutateurs et des scrutatrices

##### **Le Président.**

Ont été délivrés 50 bulletins, la majorité est à 26 voix.

Sont élues les personnes suivantes:

Commune d'Avry	M. Messer Marc-Antoine	avec 49 voix
Commune de Belfaux	M. Krauskopf Hendrick	avec 50 voix
Commune de Corminboeuf	M. Spicher Jean-Claude	avec 50 voix
Gemeinde Düringen	Frau Eggelhöfer-Brügger Ursula	avec 50 voix
Commune de Fribourg	Mme Thiémard Cécile	avec 43 voix
Commune de Givisiez	Mme Berclaz Anne-Marie	avec 49 voix
Commune de Granges-Paccot	M. Demierre André	avec 48 voix
Commune de Marly	M. Romanens Eric	avec 49 voix
Commune de Matran	M. Vultier Jacques	avec 49 voix
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Gasser Benjamin	avec 48 voix

Des voix éparses ont été attribuées à M. Odermatt Pius et à Mme Garnier Marie.

Le Bureau du Conseil d'agglomération est ainsi constitué et je félicite les nouveaux élus. (applaudissements)

#### **6. Election des membres de la Commission financière**

**Le Président.** Nous sommes maintenant arrivés à l'élection des membres de la Commission financière et procéderons en parallèle également à l'élection des membres de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement. En vue de ces élections en parallèle, les scrutateurs se répartiront la tâche pour le dépouillement des bulletins. Je vous donne la liste des candidats à l'élection à la Commission financière connus avant début de la séance. Je rappelle que cette Commission se compose de neuf membres et que huit personnes seulement se sont portées candidates. Je donne leur nom :

Commune de Belfaux	Mme Meyer Anne-Lise
Gemeinde Düringen	Hr. Wyss Werner
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Grangier François
Commune de Matran	M. Vultier Jacques
Commune d'Avry	M. Moret Michel
Commune de Givisiez	M. Mennel Eric
Commune de Marly	M. Späth Bertrand
Commune de Corminboeuf	Mme Nobs Anne-Elisabeth

Y a-t-il d'autres candidatures pour le neuvième siège ? Qui souhaite s'exprimer ?

**Mme Madeleine Genoud-Page.** Je me présente pour la Commission financière. Je m'appelle Madeleine Genoud-Page et je suis Conseillère communale de la Ville de Fribourg. Je suis directrice des Finances et j'ai été membre du Comité d'agglomération au cours de la dernière législature, où j'ai œuvré au sein du Dicastère des finances et des ressources humaines. Je connais donc bien les rouages financiers de l'Agglomération et vous remercie de soutenir ma candidature.

**Le Président.** Y a-t-il encore d'autres candidatures dans la salle ?

**Mme Cécile Thiémar.** L'honneur m'incombe de présenter la candidature de M. Jean-Pierre Gauch. Âgé de 47 ans, marié et père d'un enfant, M. Gauch a une formation de MBA en économie et gestion. Il est actuellement directeur de la Fondation pour les logements d'étudiants à Fribourg et est également spécialisé dans le domaine financier. Nous présentons cette candidature tout simplement pour qu'il y ait une parité de représentativité de la Ville de Fribourg, parité tout simplement entre la Gauche et le Centre-droit. Je vous remercie de le soutenir.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas. Je vous propose maintenant de remplir les bulletins de vote pour la Commission financière et tout de suite après la récolte, nous délivrerons les bulletins pour l'élection à la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement. Je prie les scrutateurs de délivrer les bulletins.

Je constate que les bulletins pour l'élection à la Commission financière ont été récoltés. Nous passons donc maintenant en parallèle à l'élection à la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement.

## **7. Election des membres de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement**

**Le Président.** Je rappelle que l'article 42 alinéa 3 des Statuts de l'agglomération dit la chose suivante au sujet de cette Commission : « Le Conseil d'agglomération élit une Commission d'aménagement composée au maximum de onze membres ». A ce jour, les communes ont communiqué six noms, que je vous donne avant d'ouvrir la discussion:

Commune de Granges-Paccot	M. Overney Alexis
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Küttel Dimitri
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Marmier Bruno
Commune d'Avry	M. Moret Michel
Commune de Marly	M. Boéchat Jean-Marc
Commune de Corminboeuf	M. Rhône Dominique

Y a-t-il d'autres candidatures pour cette Commission ?

**M. Pascal Wicht.** Pour la Ville de Fribourg et pour conforter le Centre droit, je présente la candidature de M. Daniel Gander. Conseiller général de la Ville de Fribourg, M. Gander est marié et actuellement retraité. Il a déjà siégé au sein de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement au cours de la dernière législature, ce qui signifie qu'il connaît déjà bien les dossiers. C'est donc une personne tout à fait qualifiée pour ce poste. Je vous remercie de soutenir sa candidature.

**Mme Anne-Lise Meyer.** Pour la commune de Belfaux, je vous présente la candidature de M. Dominique Corpataux, Conseiller communal. Il est actuellement responsable du Dicastère des transports, de la mobilité et des eaux. Je vous remercie de le soutenir.

**Mme Christa Mutter.** Ich habe die Freude, Ihnen die Kandidatur von Generalrat Rainer Weibel vorzustellen. Je pense qu'il ne faut plus présenter longuement M. Weibel qui est avocat spécialisé entre autres pour les questions d'aménagement du territoire. Vous le connaissez déjà en sa qualité de Conseiller général, de Conseiller d'agglomération et aussi de membre de la Commission d'aménagement de la Ville de Fribourg, à laquelle il appartient depuis de nombreuses années. Merci de soutenir cette première candidature des Verts de la Ville Fribourg. Vous aurez remarqué que la Droite de Fribourg a déjà présenté plusieurs candidats, maintenant c'est autour de la Gauche de présenter une candidature.

**M. Urs Hauswirth.** Für die Gemeinde Düringen präsentiere ich Ihnen die Kandidatur von Markus Bapst. Er ist Gemeinderat und sehr aktiv. Ich danke Ihnen.

**M. Nobs Pierre-Olivier.** J'ai le plaisir de me présenter pour cette Commission. Je m'appelle Pierre-Olivier Nobs et j'habite la Ville de Fribourg. Je suis marié et père d'une fille. Au cours de la dernière législation, j'ai siégé au Conseil général de la Ville de Fribourg et j'ai été réélu pour la nouvelle législature. J'ai également siégé au Conseil d'agglomération de la dernière législature. J'ai acquis un certain nombre d'expériences en matière d'aménagement et de mobilité dans le cadre de mes mandats associatifs à l'ATE, association transports et environnement et j'aurai le plaisir de partager mes compétences au sein de cette Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement. C'est pourquoi je vous prie de me soutenir et vous remercie.

**Mme Adeline Jungo.** J'ai l'honneur de vous présenter la candidature de M. Christoph Allenspach qui siège au Conseil général de la Ville de Fribourg. M. Christoph Allenspach était membre de l'Assemblée constitutive de l'agglomération, membre du Bureau et Président de la Commission des domaines d'activités. Lors de la dernière législature, il a été membre du Conseil d'agglomération et président de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement. De plus, il bénéficie d'une grande expérience en matière d'aménagement puisqu'il a été membre de nombreuses commissions fédérale, cantonale ou communale. C'est pourquoi je vous invite à soutenir cette excellente candidature.

**M. Eric Romanens.** J'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M. Kurt Sager. Il est déjà membre de la Commission d'aménagement de la commune de Marly et il est disposé à mettre sa longue expérience et ses compétences en la matière au service de cette Commission.

**M. Marc-Aurelio Andina.** La commune de Villars-sur-Glâne avait en fait l'intention de ne présenter qu'une seule candidature pour respecter la représentativité de cette assemblée. Maintenant, au vu de la situation et étant donné que plusieurs communes présentent plusieurs candidats, nous maintenons nos deux candidats à cette commission. Il s'agit de M. Dimitri Küttel et de M. Bruno Marmier. Je vous présente d'abord M. Dimitri Küttel qui est né le 4 juillet 1986 et vient tout juste de fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire. Membre de différentes Commissions communales, notamment de celle des Services techniques et d'environnement et Conseiller général depuis 2010, M. Dimitri Küttel a été réélu en mars 2011. Membre du Comité du PDC de Villars-sur-Glâne, vice-président des Jeunes démocrates chrétiens, M. Küttel est également caissier du PDC de Sarine-Campagne. Parfait bilingue, français – allemand, mais parlant bien sûr aussi d'autres langues, et de ce fait parfaitement aggro compatible, M. Küttel travaillait comme dessinateur en bâtiments et occupe actuellement une fonction de consultant auprès d'une entreprise de conseils en informatique. Par ces compétences, son dynamisme et je dirai même son âge, M. Küttel constitue un candidat idéal à l'élection à la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement.

Dès lors, nous vous invitons à soutenir sa candidature. Je présente aussi le deuxième candidat de la commune de Villars-sur-Glâne. Né le 10 juin 1975, M. Bruno Marmier est diplômé de l'Ecole de traducteurs et d'interprètes de Genève. Il travaille comme traducteur pour le compte de l'Office fédéral de la police. Parlant couramment quatre langues, donc bien entendu le français et l'allemand, il a également travaillé dans le secteur informatique comme consultant. Il a également été professeur de français à l'Alliance française de Caracas au Venezuela, où il a résidé durant six ans. Membre du Comité des Verts fribourgeois, M. Marmier préside depuis mars 2010 la Section des Verts villarois. Il a été élu au Conseil général de la commune de Villars-sur-Glâne en mars 2011 et siège également au sein de la Commission financière. Son expérience et sa fibre environnementale visant une utilisation judicieuse des ressources énergétiques et environnementales, un grand thème qui sera aussi celui de l'agglomération, en font également un candidat idéal pour la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement. Pour cette raison, nous vous invitons à faire bon accueil à sa candidature.

**M. Eric Romanens.** Je saisis également l'occasion de présenter la candidature de M. Jean-Marc Boéchat. Il parle également plusieurs langues, mais je pense que pour l'aménagement cela n'est pas le plus important. Il a siégé pendant 10 ans au Conseil général de la commune de Marly et a été élu ce printemps au Conseil communal où il chapeaute le Dicastère de l'aménagement. Je vous demande donc de soutenir la candidature de M. Jean-Marc Boéchat.

**M. Michel Moret.** Je souhaite également présenter ma candidature. Je suis vice-syndic d'Avry et je travaille à Berne, dans les publications officielles de la Chancellerie fédérale. Nous sommes une petite commune et face au nombre de candidatures présentées, je vous demande aussi de tenir compte des petites communes avoisinantes pour cette élection.

**Le Président.** Quelqu'un d'autre souhaite-t-il encore s'exprimer ? Cela ne semble pas être le cas. Nous pouvons donc passer à l'élection. Je vous rappelle les noms des candidats communiqués par les communes avant cette séance puis vous donnerai les noms de ceux qui viennent de se présenter ou d'être présentés lors de cette séance. La liste des candidats à la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement qui vous a été remise au début de cette séance comporte les noms suivants :

Commune de Granges-Paccot	M. Overney Alexis
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Küttel Dimitri
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Marmier Bruno
Commune d'Avry	M. Moret Michel
Commune de Marly	M. Boéchat Jean-Marc
Commune de Corminboeuf	M. Rhône Dominique

Par ailleurs, les personnes suivantes ont été présentées ou ont présenté leur candidature au cours de la séance (dans l'ordre annoncé):

Commune de Fribourg	M. Gander Daniel
Commune de Belfaux	M. Corpataux Dominique
Commune de Fribourg	M. Weibel Rainer
Gemeinde Düringen	Hr. Bapst Markus
Commune de Fribourg	M. Nobs Pierre-Olivier
Commune de Fribourg	M. Allenspach Christoph
Commune de Marly	M. Kurt Sager

Je vous rends attentifs que seuls deux Conseillers d'une même commune peuvent être élus. C'est la majorité absolue que seront élus les candidats à cette élection.

**Corinne Margalhan-Ferrat.** Gewählt wird, wer die absolute Mehrheit erhält. Ich mache Sie noch darauf aufmerksam, dass nicht mehr als zwei Agglomerationsräte derselben Gemeinde in dieser Kommission vertreten sein können. Un bulletin de vote qui comprendrait plus de deux noms de la même commune annulera tous ces noms. Ein Wahlzettel, der mehr als zwei Namen derselben Gemeinde aufführt, würde alle auf dem Zettel angeführten Namen ungültig machen.

**Le Président.** Je demande aux scrutateurs de délivrer les bulletins de vote.

En attendant le résultat de ce dépouillement, je vous communique un autre résultat. Le Comité d'agglomération s'est reconstitué. Ont été élus à l'unanimité, à la vice-présidence du Comité d'agglomération, Mme Erika Schnyder, Syndique de la commune de Villars-sur-Glâne et à la présidence du Comité d'agglomération, M. René Schneuwly, Syndic de la commune de Granges-Paccot.

#### Résultats des élections à la Commission financière

##### Premier tour

**Le Président.** Je vous communique les résultats de l'élection à la Commission financière.

Ont été délivrés 50 bulletins. La majorité absolue est à 26 voix.

Huit personnes ont été élues au premier tour. Nous aurons donc besoin d'un deuxième tour pour départager le neuvième siège. Sont élus dans l'ordre alphabétique des communes :

Commune d'Avry	M. Moret Michel	avec 42 voix
Commune de Belfaux	Mme Meyer Anne-Lise	avec 37 voix
Commune de Corminboeuf	Mme Nobs Anne-Elisabeth	avec 45 voix
Gemeinde Düringen	M. Wyss Werner	avec 38 voix
Commune de Givisiez	M. Mennel Eric	avec 45 voix
Commune de Marly	M. Späth Bertrand	avec 44 voix
Commune de Matran	M. Vultier Jacques	avec 46 voix
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Grangier François	avec 48 voix

Ont également obtenu des voix :

Commune de Fribourg	M. Gauch Jean-Pierre	avec 23 voix
Commune de Fribourg	Mme Genoud-Page Madeleine	avec 16 voix

Il y également quelques voix éparses.

Nous allons donc distribuer de nouveaux bulletins et procéder à un deuxième tour qui opposera pour le neuvième siège de cette commission M. Gauch à Mme Genoud-Page.

#### Résultats des élections à la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement

**Le Président.** Je procède à la lecture des résultats de l'élection à la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement. Nous avons 13 candidatures. La commission peut comprendre au maximum 11 membres et aucune commune ne peut disposer de plus de deux représentants dans cette commission. Neuf candidats ont été élus. Je vous les cite dans l'ordre alphabétique des communes :

Commune d'Avry	M. Moret Michel	avec 39 voix
Commune de Belfaux	M. Corpataux Dominique	avec 34 voix
Commune de Corminboeuf	M. Rhône Dominique	avec 40 voix
Gemeinde Düringen	Hr. Bapst Markus	avec 37 voix
Commune de Granges-Paccot	M. Overney Alexis	avec 43 voix
Commune de Marly	M. Boéchat Jean-Marc	avec 41 voix
Commune de Marly	M. Sager Kurt	avec 27 voix
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Küttel Dimitri	avec 34 voix
Commune de Villars-sur-Glâne	M. Marmier Bruno	avec 35 voix

La Commission d'aménagement, de mobilier et d'environnement est donc constituée.

Je communique aussi les résultats des représentants de la commune de Fribourg :

M. Allenspach Christoph	a obtenu 20 voix
-------------------------	------------------

M. Gander Daniel	a obtenu 20 voix
Mme Jungo Adeline	a obtenu 2 voix
M. Nobs Pierre-Olivier	a obtenu 19 voix
Mme Thiémond Cécile	a obtenu 1 voix
M. Weibel Rainer	a obtenu 7 voix

Résultats des élections à la Commission financière  
Deuxième tour

**Le Président.** Je vous communique le résultat du deuxième tour de l'élection à la Commission financière du Conseil d'agglomération. Je rappelle que nous avons deux candidats : M. Gauch Jean-Pierre et Mme Genoud-Page Madeleine.

Ont été distribués 48 bulletins. 48 Bulletins sont rentrés. Deux bulletins sont blancs. Est élu par 25 voix M. Gauch Jean-Pierre.

**8. Divers**

**Le Président.** Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer ? Cela ne semble plus être le cas. Je vous remercie de votre patience et donne la parole à Mme Margalhan-Ferrat pour un dernier mot en allemand.

**Mme Corinne Margalhan-Ferrat.** Wir gratulieren Ihnen recht herzlich für die Durchführung all dieser Wahlen. Wir bedanken uns weiter für Ihre Geduld und Ihre Ausdauer und freuen uns, Sie anfangs September wieder treffen zu können. Wir wünschen Ihnen noch einen schönen Abend und gute Ferien.

**Le Président.** Il ne me reste qu'à vous souhaiter une belle soirée, un bel été et de belles vacances, et au plaisir de vous retrouver en pleine forme au mois de septembre. La séance est levée. Bonne soirée.

Fin de la séance : 22h30.

Pour le procès-verbal :

La secrétaire générale



Corinne Margalhan-Ferrat